



Plan d'action en périnatalité et petite enfance 2023-2028

Revenir à l'essentiel

Julie Deschamps, Direction du développement, de l'adaptation et de l'intégration sociale

Dominique Fortier, Direction santé mère-enfant



25 septembre 2024



Plan de présentation

2



- Plan d'action en périnatalité et petite enfance 2023-2028
 - Portée
 - Principes directeurs
 - Présentation des 4 axes
 - Quelques actions concrètes
- Conclusion

Plan d'action en périnatalité et petite enfance

3

Portée

- Plan d'action sur 5 ans, soit 2023-2024 à 2027-2028.
- Intégration du volet « petite enfance » :
 - Offre globale de soins et services en cohérence avec le continuum de vie des familles
 - Les besoins des familles ne cessent pas une fois que l'enfant est né
 - Certains besoins apparus au cours de la période périnatale peuvent se poursuivre dans le temps
 - Pertinence reconnue via la consultation des partenaires
- *Période couvrant de la grossesse jusqu'à ce que l'enfant ait 5 ans.*

Plan d'action en périnatalité et petite enfance

4

2 principes directeurs

- Travail collaboratif pour améliorer les transitions et augmenter la capacité
 - Tous les professionnels du réseau de la santé et des services sociaux
 - Intervenants du milieu communautaire
 - Tous les niveaux ont des responsabilités: national, régional et local
- Partenariat avec les familles
 - Au cœur de la prise de décision
 - Inclusivité
 - Respect de la cellule familiale: mère, père/coparent, bébé

Plan d'action en périnatalité et petite enfance

5

4 axes

1. Renforcer le pouvoir d'agir
2. Innover pour améliorer l'accès
3. **Soutenir les professionnels et les intervenants dans leurs interactions avec les familles**
4. Développer des outils pour soutenir l'organisation de services

Axe 1

Renforcer le pouvoir d'agir

Vise à renforcer le pouvoir d'agir des parents

Actions qui concernent et s'adressent principalement à la population générale - principalement les familles - afin de les soutenir dans l'expérience de la périnatalité et de la parentalité.

Axe 1 – Objectifs et exemples d’actions

7

Objectif 1.1 : Centrer les soins sur la cellule familiale

Exemples d’actions :

1. Adapter les environnements et les pratiques pour soutenir et protéger la cellule familiale et pour favoriser la **participation de la mère et du père, du coparent ou de la personne significative** tout au long de la trajectoire périnatale et de la petite enfance.
 - Cours prénataux adaptés
 - Horaire flexible
 - Formation et sensibilisation des intervenants

Axe 1 – Objectifs et exemples d’actions

8

Objectif 1.1 : Centrer les soins sur la cellule familiale

Exemples d’actions :

2. Adapter les formulaires et les pratiques pour y **inclure le père et coparent.**

- Ajout des coordonnées du père ou du coparent sur les formulaires.
- Offrir des plages horaires de rendez-vous en soirée pour faciliter la participation du père ou du coparent.

Axe 1 – Objectifs et exemples d’actions

9

Objectif 1.1 : Centrer les soins sur la cellule familiale

Exemples d’actions :

3. Mettre en place des espaces et des ressources pour favoriser l’implication et la participation des parents dont le nouveau-né est hospitalisé.

Comment?

- Prévoir un espace pour le coparent et préserver l’intimité de la famille.
- Offrir aux parents la possibilité de dormir et manger sur place.
- Favoriser le contact parental en impliquant les parents dans les soins.

Axe 1 – Objectifs et exemples d’actions

10

Plus concrètement...

Voici à quoi ressemble une *chambre familiale*

- Chambre individuelle spacieuse (cohabitation avec équipe de soins)
- Salle de bain privée
- Lit, sofa-lit ou fauteuil pour les proches



Axe 1 – Objectifs et exemples d’actions

11

Aire communes ou partagées (exemple d’une unité néonatale)



Aménagements possibles:

- Ajout d’une chaise pour le parent
- Ajout d’un rideau
- Espace pour dormir dans l’hôpital ou à proximité
- Autorisation de visites en soirée
- Implication du parent dans les soins (ex.: peau-à-peau)

Axe 1 - Objectifs et exemples d'actions

12

Objectif 1.3 : Mettre en place des pratiques et des environnements favorables à la parentalité et au développement de l'enfant

Exemples d'actions :

1. Mettre en place un **programme universel de soutien des pratiques parentales**, basé sur les données probantes.
2. Faire connaître aux parents les ressources d'aide et de soutien en matière de santé mentale.

Le bien-être des futurs et nouveaux parents

Le bien-être des parents pendant la grossesse et après la naissance est essentiel pour assurer le développement de l'enfant, maintenir une relation parent-enfant positive, et favoriser la stabilité émotionnelle au sein de la famille.

Je me rappelle que toutes les émotions, même les plus difficiles, ont un début et une fin.

Soyez bienveillant(e) envers vous-même

Acceptez que toutes les émotions, même celles que vous pourriez considérer comme négatives, fassent partie de la vie de parent. Il est normal de ressentir toute la gamme des émotions. Permettez-vous de ressentir chaque émotion sans critique ni jugement.

Malgré les défis, aujourd'hui je suis reconnaissant(e) de...

Donnez-vous du temps

Il est normal de se sentir différent(e) de ce à quoi vous vous attendez. Rappeler-vous que chaque parent a sa propre façon d'aborder la parentalité, et qu'il n'y a pas de solution unique. Trouvez ce qui fonctionne le mieux pour vous et votre famille, et soyez ouvert(e) aux ajustements au fur et à mesure que vous apprenez et grandissez en tant que parent, et que vous osez vous faire confiance.

Le saviez-vous ? | Plusieurs ressources gratuites sont disponibles pour vous aider.

- Trouver une ressource en santé | Gouvernement du Québec
- Guichet d'accès à la première ligne numérique
- Réseau des Centres de ressources périnatales du Québec
- Fédération québécoise des organismes communautaires Famille
- Première Ressource, aide aux parents - Service de consultation gratuit pour les parents

VOICI QUELQUES PISTES DE RÉflexION AU SUJET DE VOTRE BIEN-ÊTRE

1 Je détermine comment je me sens par rapport à...

Très bien	Bien	Mon alimentation	Mon rôle de parent	Très mal
Mon humeur	Ma relation avec l'autre parent	Mon niveau d'énergie	Le temps que j'ai pour prendre soin de moi	Ni bien ni mal

Votre gouvernement Québec

Outils de promotion d'une santé mentale positive en périnatalité
- Publications du ministère de la Santé et des Services sociaux
(gouv.qc.ca)

Axe 1 - Objectifs et exemples d'actions

13

Objectif 1.3 : Mettre en place des pratiques et des environnements favorables à la parentalité et au développement de l'enfant

Exemples d'actions :

3. Favoriser le déploiement des **pratiques optimales en allaitement pour soutenir les femmes et leur famille dans la prise de décisions** quant au mode d'alimentation du nourrisson ainsi que dans la préparation, l'amorce et la poursuite de l'allaitement.
 - Implication du père et du coparent dans l'allaitement

Axe 1 - Objectifs et exemples d'actions

14

Objectif 1.4 - Informer les parents au bon moment et selon leurs besoins

Exemples d'actions :

1. Bonifier l'information transmise aux parents via le **Service Ma grossesse**.
2. Diffuser et implanter un cadre de référence pour soutenir l'organisation et **l'animation de rencontres pré et post natales**.
 - Prise en compte de l'animation auprès des pères.
3. Diffuser des outils permettant de sensibiliser la population au **deuil périnatal et à la prévalence des fausses couches** et à leurs effets sur les parents et leur entourage.
 - 15 octobre 2024: 1^{ère} Journée québécoise de sensibilisation au deuil périnatal

Axe 3

Soutenir les professionnels et les intervenants dans leurs interactions avec les familles

Vise à soutenir les professionnels et les intervenants dans certains contextes où les interactions avec les familles **nécessitent des habiletés particulières**

Axe 3 - Objectifs et exemples d'actions (suite)

16

Objectif 3.2 : Miser sur l'expertise de chacun par des pratiques de collaboration

Exemple d'action :

1. Favoriser une connaissance des services, une confiance et une **collaboration mutuelle entre le RSSS et le milieu communautaire.**
 - Personnes identifiées au sein des équipes de périnatalité des CLSC et des organismes communautaires pour faciliter les échanges entre les réseaux

Conclusion : *Revenir à l'essentiel*

18

- Ajout de la petite enfance au Plan d'action sur la périnatalité
- Services inclusifs et centrés sur la famille
- Travail collaboratif pour augmenter l'accès : RSSS + OC

Des questions?

19

